

RCS : CANNES
Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00563
Numéro SIREN : 353 294 952
Nom ou dénomination : 2998 IMMOBILIERE

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2019 sous le numéro de dépôt 1417

Ar. du Tribunal de Commerce de Cannes, le
 22 MAI 2019



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration soumise pour les résultats consolidés du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au forfait, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL 2998 IMMOBILIERE		51 BOULEVARD DU SOLEIL	
SIRET	3 5 3 2 9 4 9 5 2 0 0 0 5 9	06150 CANNES LA BOCCA	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notices de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Pôle de compétitivité, art. 44 undecies

Entreprises nouvelles, art 44 septies

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A

Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notices de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notices de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS (C/C/DA) (cf. notices de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON

Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
FIDUCIAIRE JMB 4 AVENUE DE VERDUN 59300 VALENCIENNES Tél: 03 27 47 19 30	

CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant
			Date: 14/05/2019 Lieu: CANNES LA BOCCA
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Qualité et nom du signataire: Au Netto
N° d'agrément du CGA/OMGA viseur conventionné			Signature: [Signature]

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Résultat exceptionnel		1-	1	100.00
Total des produits	22 999	14 172	8 827	62.29
Total des charges	21 745	15 744	6 001	38.12
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	1 254	1 572	2 826	179.75

Désignation de l'entreprise SARL 2998 IMMOBILIERE Néant *

Adresse de l'entreprise 51 BOULEVARD DU SOLEIL 06150 CANNES LA BOCCA

Numéro SIRET * 3 5 3 2 9 4 9 5 2 0 0 0 5 9

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 8</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>		
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	69 001	48 118	20 883	23 643	
	Immobilisations financières * (1)	040	042					
	Total I (5)	044	048	69 001	48 118	20 883	23 643	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)							
	Clients et comptes rattachés *	068	070				4 684	
Autres * (3)	072	074	645		645	534		
Valeurs mobilières de placement	080	082						
Disponibilités	084	086	45 933		45 933	39 811		
Charges constatées d'avance *	092	094	101		101	79		
	Total II	096	098	46 679	46 679	45 108		
	Total général (I+II)	110	112	115 680	48 118	67 563	68 751	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		7 622	7 622			
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		762	762			
	Réserves réglementées *	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u>)	132						
	Report à nouveau	134		9 674	11 246			
	Résultat de l'exercice	136		1 254	(1 572)			
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142		19 313	18 059		
		Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		2 557	2 557			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		900	902			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u>)	172		44 793	47 233			
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		48 250	50 692			
	Total général (I + II + III)	180		67 563	68 751			
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193						
	(2) Dont créances à plus d'un an	197						
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199						
	(4) Dont dettes à plus d'un an	195						
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182						
	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
		SARL 2998 IMMOBILIERE		13 1 1 2 2 0 1 8		13 1 1 2 2 0 1 7			
A - RÉSULTAT COMPTABLE						Néant			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210					
	Production vendue	biens	215	214					
		services *	217	218		14 172	14 172		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222					
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230		8 827			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		22 999	14 172	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
		Variation de stock (marchandises) *			236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238					
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240					
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242		7 067	6 671		
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 361)	244		1 808	1 790			
Rémunérations du personnel *				250					
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252					
Dotations aux amortissements *				254		2 760	2 857		
Dotations aux provisions				256		4 425			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262		10 110				
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)				264		21 745	15 744		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		1 254	(1 572)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			280					
	Produits exceptionnels			290					
	Charges financières			294					
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300		1			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
Impôts sur les bénéfices *			306						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310		1 254	(1 572)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		1 254	314		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324					
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration)		249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44. septies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44. septies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. septies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990	
Divers ZFA (44. quaterdécies)		345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septuagésimes)	992	
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655				350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		1 254	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : *1.....57.2 dont imputés sur le résultat :						360		1 254
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		0	372

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2998 IMMOBILIERE

Néant *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410	901	412		414	901	416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430	69 001	432		434		436	69 001		69 001	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490	69 902	492		494	901	496	69 001		69 001	
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles		500	901	502		504	901	506			
	Terrains		510		512		514		516			
	Constructions		520	45 358	522	2 760	524		526	48 118		
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546			
	Matériel de transport		550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566			
TOTAL		570	46 259	572	2 760	574	901	576	48 118			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme						
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591				
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SARL 2998 IMMOBILIERE
51, boulevard du Soleil
06150 CANNES LA BOCCA
RCS B 353 294 952

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2018**

Le 19 Avril 2019

Les associés de la SARL 2998 IMMOBILIERE, au capital de 7622 euros, divisé en 100 parts, libérées et attribuées, se sont réunis au siège social, sur convocation de la gérance, selon les dispositions statutaires et légales.

Sont présents :

- | | |
|-------------------------------------------------|------------------|
| • Monsieur Jean Luc AYACHE, porteur de | 49 parts |
| • Madame Geneviève AYACHE, porteur de | 26 parts |
| • Mademoiselle Nicole AYACHE porteur de | 25 parts |
| Soit, ensemble, l'intégralité du capital social | 100 parts |

Il n'est pas dressé de feuille de présence, les associés intervenant directement au PV de l'assemblée. Monsieur Jean Luc AYACHE, gérant, est nommé Président de l'assemblée, qui constate que celle-ci est valablement constituée et peut délibérer sur l'ordre du jour :

- Examen et approbation éventuelle des :
 1. Rapport de gestion et des conventions spéciales
 2. Comptes, Bilan et annexes au 31/12/2018
- Affectation des résultats
- Quitus éventuel à la gérance pour son mandat 2018
- Examen des questions diverses

Le Président dépose sur la table de l'assemblée :

- Les rapports de gestion et des conventions
- Les Comptes, bilan et annexes au 31/12/2018
- Le projet des résolutions à adopter
- Les Statuts et divers documents

Il rappelle que l'ensemble de ces documents ont été mis à la disposition des associés, dans le délai franc de 15 jours avant la date précédant l'assemblée.

Celle-ci lui en donne acte.


Ensuite, lecture est donnée du **RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Chers associés,

Je vous réunis en assemblée Générale Ordinaire, en application des statuts et des dispositions du Livre Deuxième du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice clos le 31/12/2017, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation, le bilan, les annexes et les comptes, lesquels sont joints au présent rapport.

Le bilan que je sou mets à votre appréciation s'équilibre, à l'actif et au passif à la hauteur de 67 563€.

Nous avons réalisé des locations pour	14 172 €.
Reprise sur provision créances irrécouvrable	8 827



Contre des charges globalisées à hauteur de **21 745€**

Dégageant un résultat bénéficiaire de **1254 €**

A l'actif circulant, la valeur du bien immobilier n'est pas revalorisée, en raison des estimations minorées que dégage le site d'exploitation, comme auparavant.

L'excédent brut d'exploitation (hors dotations aux amortissements - provisions) est de **5297€ contre 5711€** en 2017

Le résultat NET est de **1254 € contre -1572 €** en 2017

Activité en matière de recherche et développement :

Nous n'avons aucun objectif en voie de concrétisation. Compte tenu que l'emprunt est soldé, nous envisageons, sans date fixe, de procéder à une autre acquisition et les frais de déplacements de la gérance témoignent de cette intention.

Evolution prévisible de la situation et des perspectives d'avenir :

Pour l'exercice 2019, nous espérons que notre nouveau locataire Madame Cynthia Holkup suite à la cession en sa faveur règlera les loyers avec ponctualité afin de nous permettre de maintenir l'équilibre financier de notre société, étant précisé que le site d'exploitation n'est pas valorisé.

Filiales et participations :

Néant

Proposition d'affectation des résultats :

Je vous propose d'affecter le bénéfice comptable de **1254€** au compte « Report à nouveau »

Rappel de dividendes antérieurement distribués

Néant

Dépenses somptuaires

Néant

J'espère que ces propositions recueilleront votre approbation et que vous voudrez bien me donner quitus entier et sans aucune réserve pour mon mandat 2017

Votre dévoué gérant : Jean Luc AYACHE

Lecture est ensuite donnée du RAPPORT SUR LES CONVENTIONS SPECIALES VISEES A L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 14 JUILLET 1966

Chers associés,

En application des articles L 223-19 du Code du commerce et 35 du décret du 23 mars 1967, je vous présente le rapport spécial sur les conventions intervenues entre la société et la gérance

Convention : NEANT

La gérance ne perçoit aucune rémunération.

Je vous demande d'approuver les frais de déplacements et de réceptions nécessaires à l'exploitation sociale .

Votre dévoué gérant : Jean Luc AYACHE



La discussion générale est alors ouverte.

Après échanges d'observations traduisant l'accord unanime, il est passé aux votes des résolutions suivantes :

Résolution préliminaire :

Chaque associé déclare et reconnaît avoir été convoqué verbalement par la gérance et avoir reçu, néanmoins à cette occasion, une complète information relative à la présente réunion.

Tous les associés étant présents, décharge expressément et définitivement la gérance de toute responsabilité à son égard.

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance, de l'examen des comptes, bilan et annexes, concernant l'exercice clos le 31/12/2018, approuve l'ensemble de ces documents, faisant ressortir un résultat bénéficiaire de 1254 €.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus et sans aucune réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat 2018 au compte « Report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial, approuve ce rapport et remercie la gérance de son mandat gratuit, hormis les frais qui font également l'objet de l'approbation générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'assemblée a pris acte de la non-distribution des dividendes au cours des dernières années.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'assemblée confie à la gérance, avec possibilité de délégation, le soin d'effectuer les formalités de publicité des comptes, auprès du RCS de Cannes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par les associés, après lecture.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'dequill' or similar, written in a cursive style.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :

SARL 2998 IMMOBILIERE

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650	8 827	652		654	8 827	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680	8 827	682		684	8 827	686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	1 572
Déficits imputés	983	1 254
Déficits reportables	984	318
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	318

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

Désignation de l'entreprise : SARL 2998 IMMOBILIERE				Néant <input type="checkbox"/>		
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				376		
dont apprentis				657		
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	14 172	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
TOTAL 1				106	14 172	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113		
Variation positive des stocks				111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
TOTAL 2				144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)						
Achats				121		
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	5 587	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	10 110	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
TOTAL 3				152	15 697	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137	(1 525)
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	(1 525)	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	14 172	Effectifs au sens de la CVAE *		
				023	0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026		
Période de référence		024	01/01/2018	160	31/12/2018	
Date de cessation				186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	/
2	

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8 N° SIRET 3 5 3 2 9 4 9 5 2 0 0 0 5 9
 DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2998 IMMOBILIERE
 ADRESSE (voie) 51 BOULEVARD DU SOLEIL
 CODE POSTAL 06150 VILLE CANNES LA BOCCA

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Melle Nom patronymique NICOLE AYACHE Prénom(s) NICOLE
 Nom marital % de détention 25.00 Nb de parts ou actions 25
 Naissance : Date 180536 N° Département 75 Commune VERSAILLES Pays
 Adresse : N° Voie RUE DU PARC LE FLEURY
 Code postal 92120 Commune MEUDON Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.